

Conditions applicables à Liberty Connect

Art. 1 Liberty Connect, champ d'utilisation

Par son service Liberty Connect, la Fondation offre à ses preneurs de prévoyances et leurs conseillers mandatés (ci-après ensemble « utilisateur ») la possibilité de consulter sans frais via internet l'ensemble des comptes/dépôts liés aux solutions de prévoyance que les preneurs de prévoyance ont sélectionnés et d'y effectuer des opérations administratives (p. ex. instructions, mandats, mutations ou communications).

Pour obtenir un accès à Liberty Connect, il est nécessaire de déposer une demande spécifique et d'avoir au moins un rapport de prévoyance avec la Fondation. La Fondation dispose toutefois de la latitude d'accepter ou de refuser l'accès à Liberty Connect. Un droit légal d'accès à Liberty Connect n'existe pas.

Le champ d'utilisation de Liberty Connect est défini en tout temps par la Fondation. Liberty se réserve le droit d'adapter, d'élargir ou de supprimer en tout temps les fonctionnalités de Liberty Connect.

Art. 2 Accès/Identification

Se voit délivrer un accès à Liberty Connect, toute personne qui s'identifie face à la Fondation en recourant aux moyens d'identification demandés par la Fondation.

L'UTILISATEUR EST TENU DE CHANGER IMMÉDIATEMENT LE MOT DE PASSE TRANSMIS PAR LA FONDATION DÈS QU'IL A PROCÉDÉ À SON PREMIER ACCÈS. Pour des raisons de sécurité, il est expressément recommandé de changer régulièrement de mot de passe. La Fondation se réserve en tout temps le droit de compléter, de modifier ou de remplacer les moyens d'identification.

L'utilisateur donne expressément son accord que sa légitimation s'effectue exclusivement par le biais d'un examen d'identification automatisé, électronique et technique, et par aucun autre contrôle (p. ex. vérification de la signature). Pour la Fondation, toute personne qui se légitime grâce aux moyens d'identification est, sans autre vérification, habilitée à utiliser Liberty Connect et les fonctions disponibles. Toutes les actions effectuées sur la base de l'examen d'identification précité tombent sous la responsabilité de l'utilisateur.

Art. 3 Dispositions particulières

Le preneur de prévoyance reconnaît sans réserve que toutes les actions en relation avec ses comptes/dépôts qui ont été effectuées via Liberty Connect en relation avec les moyens d'identification des utilisateurs.

L'utilisateur prend connaissance du fait que le traitement d'opérations administratives qui ont été saisies via Liberty Connect ne s'effectue pas immédiatement après leur saisie ni 24 heures sur 24, et que celui-ci dépend entre autres des heures de bureau et de traitement et des dispositions réglementaires de la Fondation. Par conséquent, la Fondation décline toute responsabilité pour des opérations administratives effectuées avec retard ou pas du tout.

La Fondation est en tout temps habilitée à exiger le formulaire prévu à cet effet pour de telles opérations administratives.

Art. 4 Devoirs de diligence

L'utilisateur est tenu de tenir secret les moyens d'identification mentionnés sous chiffre 2 et de les protéger contre un usage frauduleux de tiers non autorisés. La Fondation ne demandera jamais à l'utilisateur, que ce soit par écrit ou par téléphone, de lui révéler ses moyens d'identification. En cas de changement de mot de passe, l'utilisateur doit s'assurer que celui-ci n'est ni noté ni enregistré de façon non protégée sur un terminal. L'utilisateur assume tous les risques liés à la divulgation des moyens d'identification. S'il existe des indices laissant supposer que des tiers non autorisés ont eu connaissance d'un mot de passe, l'utilisateur doit immédiatement modifier le mot de passe concerné et le cas échéant, demander à la Fondation de bloquer l'accès à Liberty Connect. L'UTILISATEUR ASSUME SEUL TOUTES LES CONSÉQUENCES RÉSULTANT DE L'UTILISATION - ÉGALEMENT FRAUDULEUSE - D'UN DE SES MOYENS D'IDENTIFICATION. Par conséquent, la Fondation décline toute responsabilité pour tous les types de dommages résultant de l'utilisation non autorisée ou frauduleuse des moyens d'identification et des terminaux de l'utilisateur.

Art. 5 Protection des données, sécurité et risques d'internet

L'utilisateur est expressément d'accord que l'accès à Liberty Connect et l'échange de données y afférant s'effectuent via internet. L'utilisateur reconnaît qu'internet et le réseau mobile public sont des réseaux internationaux, ouverts et en principe accessibles à tous.

La Fondation prend toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger avec fiabilité les données des utilisateurs contre des accès non autorisés ou les traitements illégaux de données. Les données qui sont affichées à l'utilisateur via Liberty Connect sont extraites des domaines et systèmes concernés de la Fondation et sont visibles tant que l'utilisateur est en ligne.

L'utilisateur a conscience QU'AUCUNE SÉCURITÉ ABSOLUE NE PEUT ÊTRE GARANTIE même lorsque les mesures de sécurité

reposent sur les techniques les plus récentes. Nous attirons l'attention de l'utilisateur sur le fait que le terminal de l'utilisateur peut être un point faible dans l'utilisation de Liberty Connect, car il se situe hors du champ de contrôle de la Fondation. Par conséquent, la Fondation ne peut assumer aucune responsabilité pour le terminal de l'utilisateur.

L'UTILISATEUR PREND EN PARTICULIER CONNAISSANCE DES RISQUES SUIVANTS : Les mesures de sécurité et les connaissances défaillantes concernant le système du terminal de l'utilisateur peuvent avantager un accès illicite. Le danger de la propagation de virus ou autres sur le terminal de l'utilisateur existe en permanence dès lors qu'un contact est établi avec un réseau (p. ex. internet). Par ailleurs, il est possible que durant l'utilisation de Liberty Connect un tiers accède à l'insu de l'utilisateur à son terminal. IL EST DE LA SEULE RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR DE RESPECTER LES RÈGLES DE CONDUITE GÉNÉRALEMENT APPLICABLES LORS DE L'UTILISATION D'INTERNET ET DU TERMINAL AFIN D'ÉVITER UN ACCÈS ILLÉGITIME DE TIERS ET LA PERTE DE DONNÉES. En outre, la Fondation n'a aucune influence sur le fait que le fournisseur d'accès internet choisi par l'utilisateur analyse ou non le trafic de données et la manière dont il le fait. Il est donc possible que l'on puisse déduire quand et avec qui l'utilisateur est entré en contact.

Si l'utilisateur est inactif sur Liberty Connect pendant un certain temps, la session actuelle sera automatiquement fermée, ceci pour des raisons de sécurité. Un nouvel accès accompagné d'une nouvelle procédure de connexion (login) est alors nécessaire.

Art. 6 Documents électroniques

Dès que les documents électroniques sont disponibles pour l'utilisateur dans l'environnement correspondant sur Liberty Connect, ceux-ci sont considérés comme distribués. Les délais applicables aux différents documents courent à compter de la date de distribution.

La responsabilité de la conservation légale des documents électroniques incombe uniquement à l'utilisateur. Pour d'éventuelles réclamations, les conditions générales et les règlements de la Fondation s'appliquent.

L'utilisateur est en tout temps autorisé à recevoir les documents électroniques sous forme papier. La Fondation se réserve le droit de débiter les frais y afférents du compte concerné de l'utilisateur conformément aux règlements valables de la Fondation.

Art. 7 Clause de non-responsabilité

Les contenus de Liberty Connect sont produits avec soin. Liberty Connect ne se porte aucunement garante, expressément ou tacitement, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des données relatives aux comptes et dépôts et mises à disposition. Toutes les données ou indications correspondent à la situation actuelle des transactions enregistrées et sont réputées temporaires et non contraignantes.

L'accès technique à Liberty Connect n'est pas assuré par la Fondation. Cela est de la seule responsabilité de l'utilisateur. La Fondation n'assume donc aucune responsabilité concernant l'opérateur du réseau ni le terminal de l'utilisateur et ne lui fournit aucun support.

La Fondation n'assume aucune responsabilité en cas de dommages que l'utilisateur pourrait subir suite à une erreur de transmission, des défauts techniques, des travaux de maintenance nécessaires sur les systèmes, des accès illicites dans les infrastructures du réseau ou des blocages malveillants des accès électroniques, des pannes d'internet ou d'autres insuffisances du côté des opérateurs télécoms ou des réseaux. DE MANIÈRE GÉNÉRALE, LA RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES RÉSULTANT DE L'UTILISATION D'INTERNET EST EXCLUE.

En cas de constatation de risques de sécurité, la Fondation se réserve le droit d'interrompre Liberty Connect afin de protéger l'utilisateur jusqu'à la suppression des risques de sécurité. La responsabilité est exclue pour tous les dommages éventuels résultant de cette interruption ou d'un blocage selon chiffre 8.

Art. 8 Blocage

La Fondation est en tout temps autorisée, si elle constate de quelconques risques de sécurité ou pour toute autre raison, de bloquer l'accès à Liberty Connect sans avertissement.

En cas de saisie répétée du mauvais mot de passe, l'accès sera automatiquement bloqué pour des raisons de sécurité.

Un blocage peut être levé soit par contact téléphonique (+41 58 733 04 44) soit par une demande écrite que l'utilisateur adressera à Liberty Prévoyance, Steinbislin 19, Case postale 733, 6431 Schwyz. Le mot de passe à usage unique nécessaire pour le déblocage est envoyé à l'utilisateur à l'adresse postale enregistrée par la Fondation. Après saisie de ce mot de passe à usage unique, l'utilisateur doit immédiatement modifier le mot de passe.

Art. 9 Restrictions liées aux juridictions étrangères

Nous attirerons l'attention de l'utilisateur sur le fait que l'utilisation de Liberty Connect pourrait contrevenir à un droit étranger. Il est donc de la responsabilité de l'utilisateur de se renseigner à ce sujet. La Fondation décline toute responsabilité dans ce domaine. Par ailleurs, l'utilisateur prend connaissance que les juridictions étrangères prévoient probablement des restrictions concernant l'importation et l'exportation d'algorithmes de cryptage que l'on pourrait violer en utilisant Liberty Connect. La responsabilité en incombe exclusivement à l'utilisateur.

Art. 10 Analyse du comportement d'utilisation

L'utilisateur donne expressément son accord quant à l'analyse statistique de son comportement d'utilisation lors de sa navigation sur Liberty Connect. Cette analyse s'effectue au moyen de cookies anonymes.

Les cookies sont de petits fichiers textes qui sont enregistrés sur le terminal de l'utilisateur. Ils ne contiennent toutefois pas de virus et ne causent pas de dégâts sur le terminal de l'utilisateur. Leur but est uniquement d'augmenter la sécurité, la convivialité et l'efficacité de Liberty Connect. Les cookies utilisés se composent en grande partie de « session cookies » qui sont effacés dès que l'utilisateur se déconnecte de Liberty Connect. D'autres cookies restent enregistrés jusqu'à ce que l'utilisateur les supprime sur son terminal.

La plupart des navigateurs internet acceptent automatiquement les cookies. L'utilisateur a toutefois la possibilité d'empêcher l'enregistrement de cookies sur son terminal en modifiant les paramètres de son navigateur. Par ailleurs, les cookies d'ores et déjà enregistrés sur le disque dur du terminal peuvent en tout temps être supprimés par l'utilisateur en activant la fonction correspondante. La Fondation ne fournit aucun service d'assistance dans ce domaine. Cela est de la seule responsabilité de l'utilisateur. L'utilisateur prend connaissance que la suppression de l'enregistrement ou l'effacement des cookies peut entraver le mode de fonctionnement de Liberty Connect.

Art. 11 Procuration

Les preneurs de prévoyance accordent une procuration adéquate aux conseillers afin que ceux-ci puissent exercer leurs droits. La Fondation fournit séparément aux conseillers les moyens d'identification pour l'exercice des droits via le portail en ligne. Les conseillers sont toujours des partenaires de coopération accrédités de la Fondation.

Art. 12 Résiliation

Les deux parties sont en tout temps autorisées à résilier l'accès à Liberty Connect sans indication d'un motif en employant la forme écrite (électronique ou postale). Dans tous les cas, l'accès est automatiquement résilié dès que l'utilisateur n'a plus de rapport de prévoyance avec une des fondations. Après résiliation, l'accès à Liberty Connect est immédiatement bloqué.

Art. 13 Divers

La Fondation se réserve le droit de modifier en tout temps les présentes conditions. Toute modification est communiquée à l'utilisateur par écrit ou d'une autre manière appropriée. Sans opposition dans un délai de 30 jours après communication, les nouvelles conditions valent pour acceptées.

Si certaines clauses des présentes conditions sont nulles ou le deviennent, cela n'affecte en rien la validité des autres conditions. Dans un tel cas, la clause nulle doit être interprétée de manière que le but économique recherché soit atteint. S'il existe des traductions des présentes conditions dans d'autres langues, seule la version allemande fait foi.

Art. 14 Droit applicable et for juridique

Les conditions applicables à Liberty Connect sont régies par le droit matériel suisse, sauf en cas de conflits de lois. Le for exclusif pour tous les litiges découlant de l'utilisation de Liberty Connect est le tribunal compétent de Schwyz.

Art. 15 Autres conditions

Lors de l'utilisation de Liberty Connect, outre les présentes conditions, les règlements et les conditions générales de la Fondation ainsi que toutes les mentions légales (se composant des conditions d'utilisation et de la déclaration sur la protection des données) figurant sur la page d'accueil sont applicables.

Dernière mise à jour novembre 2020
www.liberty.ch – © Liberty Prévoyance SA et/ou les entreprises/fondations affiliées.